



LE PETIT MONTFERRATOIS

Mai Juin Juillet Août 2024





Le Mot du Maire

A cette période de l'année, les communes votent leurs budgets primitifs, vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin municipal les grandes lignes de ce budget.

Des finances au plus juste, sans augmenter une nouvelle fois les taux d'imposition communaux.

Notre village a été touché par le décès au matin du 24 janvier de Nora HOLL, tout le monde l'appelait NONO. D'origine tahitienne Nono s'était installée dans les années 1970 avec sa famille sur notre commune.

Prête à donner un coup de main à toutes les associations, Nono était une figure montferratoise, toujours souriante et de bonne humeur avec ses légendaires chapeaux et ses vêtements colorés.

Nono, tes amis montferratois te regretteront et ne t'oublieront pas.

Comme annoncé précédemment, les agents de l'Office National des Forêts ont investi notre commune le vendredi 22 mars, afin de vérifier la conformité du débroussaillage obligatoire. Je rappelle que cette réglementation préfectorale concerne toutes les habitations, même celles qui n'étaient pas ciblées lors de ce premier contrôle diligenté par Monsieur le Préfet du Var. En effet, des contrôles inopinés peuvent avoir lieu tout au long de l'année par les agents de l'ONF, mais également par les officiers et agents de la police judiciaire, les agents des services de l'Etat chargés des forêts, ainsi que les gardes champêtres et les agents de la police municipale.

Enfin, les pluies de mars ont été les bienvenues pour nos sources, nos rivières et la végétation qui nous entourent. Toutefois, il convient de rester prudent et économe de l'eau du robinet, car nous ne sommes pas encore à l'automne, et que c'est toujours Monsieur le Préfet du Var qui détient le pouvoir de décider de la marche à suivre pour les prochains mois.

Je vous invite à participer aux animations du village, proposées par nos bénévoles des associations locales que je remercie.

Bel été à tous. Bien cordialement.

Le Maire, Raymond GRAS.

Commémoration de la Libération

La commune de Montferrat lance un appel afin de récupérer des archives, photos, textes ou autres éléments (exemple : casquettes, pantalons...) sur août 1944, en vue d'une exposition qui se tiendra en août 2024 dans la Salle d'exposition du « Vieux Four ».

Vous pouvez déposer à l'accueil de la Mairie vos documents avec vos noms, prénoms et numéros de téléphone afin que ceux-ci vous soient restitués début septembre.

Merci pour votre participation

Obligations légales de débroussaillage

Une réunion s'est tenue le 5 mars 2024 à la Salle Polyvalente, afin d'informer la population sur les obligations de débroussaillage. Conformément à l'article L.134-6 du Code Forestier, l'obligation de débroussaillage, ²de maintien en état débroussaillé s'applique pour les terrains situés à moins de 200m des bois et forêts.

Plus d'informations disponibles en Mairie.

Attribution prévisionnelle 2024 des subventions aux associations

Association Collège de Figanières	420.00 €	Banque Alimentaire	300.00 €
Prévention Routière	100.00 €	Montagne Habits	200.00 €
ANACR Anciens Combattants	300.00 €	Amicale 19e Régiment des Sapeurs d'Afrique	300.00 €
Leï Petanquaires	1 000.00 €	Amicale des anciens légionnaires	200.00 €
Association Patrimoine Lou Soucau	800.00 €	Union Départementale des Pompiers du Var	200.00 €
Société de Chasse	900.00 €	Moli D'Oli (Moulin Bargemon)	500.00 €
Club Loisirs et Culture	2 500.00 €	Association des Anciens Maires du VAR	200.00 €
Amicale 3ème RAMA Canjuers	200.00 €	Secours Populaire	300.00 €
PEP 83 (Pupilles de l'Enseignement Public)	200.00 €		
Montferrat 2000	2 500.00 €	TOTAL	14 620,00 €
Le Carré des Fainéants	500.00 €		
L'Arche de Figanières	500.00 €		
AC3 Les Collines	1 500.00 €		
L'Aïgo per touti	1 000.00 €		

Les réalisations pour la commune prévues en 2024

Bâtiments communaux :

- Aménagement de la cuisine de la Salle Polyvalente
- Installation de deux pompes à chaleur à la Salle Polyvalente
- Réfection de la salle de danse de la Salle Polyvalente

Cimetière :

- Réfection du mur du cimetière avec décors de fresques murales

Travaux de voirie :

- Création d'une aire de camping-car Chemin du jeu de Boules
- Aménagement d'un parking sur la parcelle D264
- Goudronnage Chemin de la Plaine, Parking du cimetière

Jeux de plein air :

- Plantation d'arbres Pré Seignoret

Eclairage public :

- Installation de deux lampadaires solaires parking des HLM
- Rénovation des armoires d'éclairage public

Sécurité/protection :

- Installation d'un système de vidéo protection sur le village et l'accès aux lieux publics
- Remplacement de l'alarme Salle Polyvalente
- Achat d'alarmes anti-intrusion dans les écoles
- Installation de filets de protection sur le rocher de la Fontaine aux poissons

Budget 2024—Fonctionnement

Fonctionnement - Recettes

Produits de services (cantine, cimetière et produits agricoles)	42 000,00 €
Impôts et taxes (taxes foncières, dotation DPVA, électricité)	323 071,00 €
Remboursements RH	2 000,00 €
Dotations et participations (dotations de l'Etat)	624 996,00 €
Autres produits de gestion courante (locations communales)	86 660,67 €
Résultat reporté	83 272,33 €

Budget 2024—Fonctionnement

Fonctionnement - Dépenses

Charges à caractère général	374 800 €
Titres annulés (créances loyer, eau, ...)	500 €
Charges de gestion courante (indemnités élus, subventions, groupements)	154 400 €
Charges financières (Intérêts des prêts)	21 898 €
Charges de personnels	588 000 €
Atténuation de produits	11 000 €

Détail des charges à caractère général en dépenses

Eau, Energie, Combustibles, Carburants	16 %
Alimentation (cantine scolaire)	9 %
Fournitures (Administratives, Scolaires, Voirie...)	7 %
Maintenance, Entretien des bâtiments	23 %
Prestations de services (Centre-aéré, Crèche)	17 %
Relations publiques, Publicité, Publication	7 %
Frais de télécommunication, Affranchissement	3 %
Taxes foncières	8 %
Honoraires (Formation, Bureau d'études, Frais d'actes)	5 %
Assurances	2 %
Voyages, frais de mission et déplacements divers	3 %

Rentrée scolaire 2024-2025

Les inscriptions à l'école (entrée en maternelle ou emménagement) doivent être effectuées auprès du secrétariat de la Mairie de préférence au plus tard le 15 juin 2024. Les documents à produire sont les suivants :

copie du livret de famille (pages parents + tous les enfants), copie du carnet de santé (pages des vaccinations obligatoires), copie d'un justificatif de domicile sur la commune de moins de trois mois, un certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés dans une autre commune).

Il est conseillé de contacter les directrices d'établissement dès que possible :

Ecole primaire Les Oliviers (PS / MS / GS / CP / CE1), Mme CROZE, Ecole élémentaire Gaston Magnan (CE et CM), Mme Marquant

Tél : 04 94 70 91 02, mail : ecole.0831362E@ac-nice.fr

Tél : 04 94 70 91 64, mail : ecole.0830462B@ac-nice.fr

Activités scolaires



Le vendredi 15 mars 2024 les élèves de l'école Gaston Magnan ont eu la chance de monter sur la scène du palais Neptune à Toulon. Au programme 8 chants travaillés quotidiennement depuis le début de l'année scolaire. Ils ont pu chanter leur répertoire accompagnés d'autres classes du Var et de l'ensemble Jazz de l'orchestre de la Marine Nationale.

Le vendredi 29 mars 2024 a eu lieu la deuxième édition du cross des écoles de Montferrat. Les enfants allant de la grande section au CM2 ont pu courir en toute liberté, encadrés par des parents volontaires et le balisage de la mairie. Au programme : 3 courses avec un parcours plus ou moins long selon l'âge des enfants. Les enfants ont pu partager après les courses un super goûter préparé par des parents volontaires.

Actualités

Focus sur la cantine scolaire

La restauration scolaire et le temps périscolaire du midi incombe entièrement à la commune. 7 agents sont mobilisés pour préparer les repas, assurer les 2 services, nettoyer le réfectoire et surveiller les enfants. Cette gestion directe permet ainsi un contrôle complet sur la qualité des repas, le choix des produits et l'adaptation aux besoins spécifiques des élèves. Elle doit répondre aux exigences de qualité nutritionnelle des repas et à la sécurité alimentaire mais doit également tenir compte des directives définies par la réglementation comme celles de la loi EGALIM (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine, durable et accessible à tous).

Les menus sont élaborés par le cuisinier et validés par une diététicienne qui s'assure du respect de l'équilibre alimentaire ou de la saisonnalité des fruits et légumes. A savoir que la tendance actuelle étant de diminuer le nombre de composantes du repas en les passant de 5 à 4, la diététicienne fera des propositions dans ce sens (par exemple, suppression du fromage ou bien suppression du fruit si des crudités sont prévues en début de repas). La santé et l'équilibre des enfants étant étroitement liés à leur alimentation, la volonté de la commune est de proposer un repas complet, équilibré, appétissant et goûteux aux enfants.

A Montferrat, 70% des enfants mangent à la cantine. 80 repas sont préparés chaque jour d'école et environ 25 les mercredis et pendant les vacances scolaires pour le centre aéré.

Le budget consacré à l'alimentation est de 34 000 € par an. Les dépenses ont augmenté de 40% en 5 ans du fait de l'inflation de l'ensemble des produits alimentaires et de la mise en place progressive de la loi EGALIM. A ce jour, 17% des produits intégrés aux menus sont d'origine BIO et des discussions sont en cours afin de tendre vers les 20% minimum. A ce titre, la mairie perçoit une subvention européenne d'environ 1 800€ par an pour la distribution effective de légumes, fruits, yaourts et fromages BIO. 75 % des denrées alimentaires sont achetées par l'intermédiaire d'un groupement d'achat pour l'épicerie, les laitages, les viandes et le poisson surgelé. Le pain provient de la boulangerie du village et tous les fruits et légumes frais de la supérette Proxi.



Formation Prévention et Secours Civique

Fin février, l'ensemble du personnel communal a participé à une Formation Prévention et Secours Civique dispensée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Var. Les agents sont maintenant qualifiés pour dispenser les gestes de premiers secours.

Centre-aéré

Cette année, le nombre d'enfants inscrit au centre-aéré a connu une forte augmentation. De 8 enfants, nous sommes passés à 25 enfants. La directrice Caroline Moreira (ODEL Var) a su développer le centre en proposant des activités en lien avec les associations locales (découverte du village, visite de Notre Dame de Beauvoir avec Lou Soucau, atelier pâtisserie avec CD Boulangerie...

Aire de camping-car

Les travaux débutés en avril sont maintenant terminés pour faire place à une aire de camping-car Chemin du Jeu de Boules. Ceci permettra l'accueil de touristes pour découvrir notre village.

Nouvelle association

Une nouvelle association est présente sur notre commune : WPLA Sonorisation : organisation d'évènements, location et installation d'équipements nécessaires à l'organisation et à la tenue d'évènements. Coordonnées : Léo Azouit, et Manolie Vega-Lopez, 06.50.43.15.68

Les nouveaux agents municipaux

De nouveaux agents ont rejoint l'équipe municipale :

M. Fabien Fiorentini, Agent des services techniques et Mme Danielle Gautier, Agent polyvalent aux écoles.

Tous deux ont été recrutés dans le cadre d'emplois aidés financés en partie par l'Etat. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Réfection de la salle de danse de la Salle Polyvalente

Avec une augmentation accrue de la fréquentation de la salle de danse, des travaux de réfection ont été entrepris par la Municipalité. Peinture, pose lambris, faux-plafond, rideaux (confectionnés par L'Atelier des Petites Mains, Club des Loisirs et Culture) ont été réalisés.

Service de Taxi

Un nouveau service de taxi se déplace sur la commune de Montferrat, Taxi Yann, 07.89.59.44.73
yanntaxi83@gmail.com

Service d'aide à Domicile

Jennifer Ré propose ses services d'aide à domicile sur notre commune. Coordonnées : 06.11.11.84.56,
rejennifer033@gmail.com

Actualités

La Bastide



Un nouveau restaurant « La Bastide » a ouvert ses portes à Montferrat le mercredi 24 avril. Il succède au Clos Pierrepont. L'équipe de l'établissement composée de M. Olivier Fernandes, Mme Johana Choquet, M. et Mme Tony et Ludivine Da Silva vous accueille au restaurant (cuisine traditionnelle) midi et soir, 7/7. Un service d'hôtellerie, évènement et réception de groupe, particulier ou professionnel est également proposé.

Coordonnées : 04.94.50.21.30, Site internet : www.labastide83.com

Boulangerie

Nous avons reçu ce texte de CD Boulangerie :

« Cela fera un an le 10 mai que votre boulangerie, CD Boulangerie, est ouverte. Nous tenons tout d'abord à remercier tous les intervenants qui ont participé à ce projet, ainsi que tous nos fournisseurs pour leur collaboration à la fabrication de nos produits artisanaux.

Un grand Merci à vous, nos clients pour nous avoir accueilli dans votre grande famille Montferratoise.

Il y a un an, nous ne savions pas dans quoi on s'engageait, on avait des doutes et des inquiétudes. Mais, grâce à vous, nous sommes prêt à continuer dans cette aventure.

Pour vous remercier, toutes et tous, et pour fêter nos un an d'ouverture, nous vous convions le vendredi 10 mai, à partir de 18h30 à la boulangerie, CD Boulangerie, pour des animations et des dégustations. Suivis à 19h00 d'un apéritif musical et d'une tombola (un ticket offert pour 5€ d'achat).

En espérant vous voir nombreux.

Cyril & Dominika, CD Boulangerie »

Des droits pour les animaux - Des responsabilités pour leurs propriétaires

Nous avons reçu un texte de l'association :

« L'identification est obligatoire, elle constitue le seul lien entre un animal et son propriétaire.

Le chat ou le chien, qu'il s'agisse d'un chiot, d'un chaton ou d'un animal adulte, doit être **obligatoirement identifié**, c'est-à-dire enregistré dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France (I-Cad). Un chien ou un chat ne peut pas être cédé sans être identifié.

La stérilisation des chats, un acte de protection. En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Si vous avez un chat qui sort régulièrement, il est utile de le faire stériliser afin d'éviter les portées non désirées, sources fréquentes d'abandon. La stérilisation évite de développer des maladies infectieuses, des tumeurs et les souffrances consécutives, mais permet aussi une meilleure relation entre le chat et sa famille. Un chat non stérilisé va provoquer des désagréments pour son propriétaire et l'entourage : marquage urinaire, miaulements importants, bagarres... et va s'éloigner plus facilement de son domicile.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la **Déclaration Internationale des Responsabilités envers les Chats.**

Important : Si vous trouvez un chat ou un chaton, avant toute intervention personnelle, contactez l'association « L'arche de MonFiCats » qui dispose d'un lecteur de puce d'identification et qui prendra les mesures appropriées.

Tél : 06.67.67.95.94/06.77.48.45.79. »

Le printemps des artistes

La municipalité met à l'honneur nos artistes Montferratois en organisant une exposition durant les mois de mai et juin 2024 au Vieux Four. La dizaine d'artistes vous invite au vernissage le 17 mai à 18h30 au Vieux Four.

Vous pourrez également admirer leurs œuvres les samedis de 10h à 13h et de 16h à 19h, et les dimanches de 10h à 13h. L'entrée est gratuite.

Aide au permis et bons culture

Une fois de plus, dans le cadre de l'aide au permis, plusieurs jeunes sont intervenus pendant les vacances scolaires. Chacun s'est vu attribuer un tuteur (employé municipal) qui l'encadre dans sa mission d'heures à rendre à la Mairie en contrepartie d'une prime de 500 €.

Depuis sa création, cette action connaît un franc succès.

Dernièrement, ils sont intervenus dans les travaux de réfection de la salle de danse, ménage en Mairie, école et centre-aéré, et taches polyvalentes aux services techniques.

De plus, la Municipalité renouvelle l'offre d'un bon culture de 30 € aux élèves de CM2 qui entrent au Collège à la rentrée prochaine.

Retour en images

Galettes des Rois

Le 14 janvier 2024, La Municipalité a organisé une après-midi musicale afin de déguster les galettes des rois de CD Boulangerie.

Chandeleur

Le 10 février 2024, Montferrat 2000 a organisé une soirée chandeleur suivie d'un karaoké.

Repas du Cercle

Le 24 février, le Cercle des travailleurs a proposé son traditionnel repas annuel à la Salle Polyvalente.



Repas de la femme

A l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, le Club des Loisirs et Culture a rassemblé de nombreuses femmes autour d'un repas le 9 mars 2024.

Carnaval des enfants

Le 23 mars 2024, s'est déroulé le Carnaval des enfants, avec la participation de Montferrat 2000, Le Club des Loisirs et Culture.



Chasse aux œufs

Jeu de piste du Donjon Chocolaté dans les champs du village organisé par Le Club des Loisirs et Culture le 6 avril 2024.



Vœux de la Municipalité

Le 24 janvier 2024 a eu lieu les vœux de la Municipalité.



Mr Trombone

Un spectacle pour enfants « Mr Trombone au pays des sons » a été proposé aux enfants du village le 1er mars 2024 par le Club des Loisirs et Culture, suivi d'un goûter.



Passage de l'ONF

Le 22 mars 2024, 4 binômes de l'ONF sont intervenus en prévention sur la commune auprès des habitants afin de donner des informations sur les obligations légales de débroussaillage.



Concert

Montferrat 2000 a organisé le 14 avril 2024, une soirée concert avec le groupe Meg & Breakfast.



Pétanque

Le 27 avril 2024, l'association Leï Petanquaires a lancé sa saison de pétanque avec le premier concours en 2x2.

Expression politique

Tous unis pour Montferrat

LA POSTE EN QUESTION

Comme vous le savez certainement, notre agence postale est en danger, comme tous les bureaux de poste des zones rurales de France. L'activité du bureau de Montferrat est en baisse constante depuis plusieurs années et la conjoncture actuelle est à la fermeture des agences postales de faible activité. Les propositions de la poste qui nous sont soumises, sont claires :

- Soit nous acceptons, aujourd'hui, leur aide financière pour l'installation d'une agence postale communale et nous nous engageons à la faire fonctionner en Mairie du mieux possible.
- Soit nous refusons leur offre et nous n'aurons aucune aide quand l'agence fermera et les services postaux seraient transférés ailleurs.

Si nous nous entêtions à ne pas voir la réalité en face, tôt ou tard le service public ne serait plus assuré et tous nos concitoyens en pâtiraient. Bien sûr, l'opposition va appeler à se mobiliser contre la fermeture et n'accepter aucun compromis, mais c'est oublier que la décision n'incombe en aucun cas au Conseil Municipal. L'expérience des villages voisins (parfois bien plus peuplés que Montferrat) nous montre que retarder l'échéance, c'est perdre du temps et de l'argent. Pour ce qui est de l'installation d'un distributeur de billets chez un commerçant, outre le manque d'accessibilité (à l'intérieur et soumis aux horaires et jours d'ouverture) le prix appliqué mensuellement à la Mairie est exorbitant.

Soyez sûrs que nous négocions ce dossier important, au mieux de vos intérêts pour que le service postal perdure à Montferrat et que les citoyens puissent toujours en bénéficier.

L'équipe de la majorité municipale.

Pour l'avenir engageons nous

Quand les sujets importants seront-ils soumis aux montferratois ?

Au dernier conseil municipal, nous avons abordé le devenir de la Poste, confirmant que sans notre question, la suppression de celle-ci serait passée sous silence ainsi que la possibilité de créer un distributeur de billets chez les buralistes alors que la Poste refuse et réduit leur nombre, créant les conditions de leurs fermetures tel le fonctionnement chaotique de celui de Figinières. Le maire prétend que cela reviendrait cher à la commune et le commerçant sans engagement financier ce qui est faux car le matériel serait dans son établissement avec la sécurité et autres. C'est une demande forte des habitants d'autant que Canjuers n'en possède plus et ce service aiderait au soutien de nos commerces locaux. Si la Poste de Montferrat ne reçoit que six personnes en moyenne par jour, il faut mettre en parallèle que celle-ci n'est ouverte que moins de deux heures/jour et un simple calcul, nous permet d'affirmer que $6 \times 6 \times 36 \times 5 = 180$ personnes. Ce qui est loin d'être négligeable. Nous réaffirmons notre proposition d'une réunion publique sur le maintien de la Poste car toutes les communes de notre secteur géographique sont concernées. Ensemble on doit maintenir le service public de proximité ainsi que la création d'un DAB à la Poste ou autre lieu, comme font de nombreuses communes. Mais surtout que des élus étudient les sujets avant d'apporter des réponses toutes faites, prises en petit comité et hors réalité. Il est des thèmes importants qui doivent permettre aux citoyens de s'exprimer, car il s'agit de leur quotidien pour cela il faut les informer et prendre en compte leurs doléances ; ça s'appelle la démocratie et il serait temps qu'elle soit locale ! Nous disons halte à la désertification de nos campagnes !

Bernard FRANCHITTO, Isabelle DHONT, Thierry MARIN

Retour sur la couverture du précédent « Petit Montferratois »



Retour sur le Marché de Noël : depuis de nombreuses années, une journée entière est dédiée au Marché de Noël dans notre village.

C'est l'occasion de découvrir des produits locaux, de petits artisans..

Le père Noël nous a fait l'honneur de sa présence pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Cette journée festive s'est clôturée par la distribution de vin et chocolat chauds pour se réchauffer et contempler le magnifique feu d'artifice.

Nous remercions tous les participants et bénévoles qui œuvrent pour la réussite de ce beau moment.